

Proposition

Association Canadienne des entraîneurs

Ce programme d'assurances a été conçu pour les entraîneurs professionnels et les entraîneurs du Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) de l'Association canadienne des entraîneurs (ACE). Tout demandeur doit remplir le présent formulaire pour demander à être assuré. Les renseignements inscrits à la présente demande seront utilisés pour procéder à la souscription de la police d'assurance; il est donc important de s'assurer de l'exactitude des renseignements*.

Caractéristiques du programme

- Assurance responsabilité civile générale, blessures corporelles et dommages aux biens d'un montant maximal de 2 000 000 \$;
- Franchise de 1,000 \$ pour les blessures corporelles et les dommages aux biens
- Assurance responsabilité civile produits et travaux terminés de 2 000 000 \$
- Assurance responsabilité civile professionnelle de 1 000 000 \$
- Assurance pour véhicule n'appartenant pas à l'assuré de 1 000 000 \$
- Responsabilité de l'employeur de 1 000 000 \$
- Responsabilité au titre des avantages du personnel de 1 000 000 \$
- Assurance responsabilité civile des locataires de 500 000 \$
- Comprend un assuré supplémentaire
- Comprend une assurance responsabilité faute médicale accidentelle
- Assurance accident sportif globale comprise : capital assuré de 50 000 \$
- **GARANTIES FACULTATIVES**
- Protection pour frais juridiques (facultative)
- Assurance biens meubles (facultative)

QUI EST ASSURÉ :

Le terme « demandeur » fait référence à la personne qui dépose une demande pour l'assurance présentée ci-dessous. Cela comprend tous les entraîneurs professionnels et les entraîneurs du PNCE ainsi que les formateurs d'entraîneurs, et peut comprendre les entraîneurs payés et non payés, les moniteurs, les entraîneurs indépendants et les mentors. La garantie n'est pas limitée à un emplacement particulier; la limite territoriale de cette police est internationale.

PROCESSUS DE DEMANDE :

Lorsque le formulaire de demande sera rempli et la demande soumise en ligne, les membres du personnel de notre bureau l'examineront, puis communiqueront avec vous pour confirmer le montant total de la prime et la date d'entrée en vigueur de l'assurance. Le demandeur peut payer par carte de crédit, par chèque ou en effectuant un paiement en ligne.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR :

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Date de naissance : _____ Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

N° d'enregistrement à l'AEC : _____

Vous devez être un entraîneur en règle auprès de votre organisation sportive et posséder un numéro PNCE

OUI ☐

NON ☐

Veuillez fournir votre n° d'enregistrement au PNCE :

ADHÉSION :

Veuillez indiquer la catégorie qui décrit le mieux vos activités :

1. Entraîneur professionnel accrédité ou agréé ☐
2. Entraîneur du PNCE ☐
3. Formateur d'entraîneurs ☐

Avez-vous terminé le module Prendre une tête d'avance? OUI ☐ NON ☐

Si ce n'est pas le cas, vous devrez le terminer dans les 30 jours suivant la date de demande.

Veuillez joindre une copie de votre attestation du PNCE à cette demande.

Enseignez-vous à des personnes vulnérables?

(comprend les enfants, les jeunes et les personnes âgées)

OUI ☐

NON ☐

Si oui, avez-vous terminé le cours Prise de décisions éthiques? OUI ☐ NON ☐

Si non, vous devrez vous conformer aux protocoles des assureurs concernant les abus (le document vous sera envoyé ultérieurement).

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LES ACTIVITÉS :

Nombre moyen d'heures par semaine au cours desquelles vous enseignez :

Nombre de personnes à qui vous enseignez chaque année :

Offrez-vous des séances d'entraînement individuelles à des personnes vulnérables?

Nom ou adresse de l'établissement principal où vous enseignez :

Travaillez-vous de la maison?

Couverture Facultative:

☐ Entraîneur professionnel accrédité ou agréé Responsabilité générale, abus et accident sportif	
☐ Entraîneur du PNCE Responsabilité générale, abus et accident sportif	
☐ Formateur d'entraîneurs Responsabilité générale, abus et accident sportif	
Responsabilité civile générale	
☐ Augmenter à 5 000 000 \$	

FRAIS JURIDIQUES	
☐ Police de base de 50 000 \$ par réclamation/250 000 \$ par année, y compris protection du permis de conduire, protection des biens, blessures corporelles et protection fiscale	
Taxe provinciale	
☐ Ontario — ajouter 8 % ☐ Manitoba — ajouter 7 % ☐ Newfoundland - ajouter 15% ☐ Québec — ajouter 9 %	

** Prime minimale — PLEINEMENT ACQUISE ET NON REMBOURSABLE*

Reconnaissance du demandeur :



Coaching Association of Canada
Association canadienne des entraîneurs



CANADIAN INSURANCE
BROKERS INC.

Par la présente, le demandeur autorise expressément le courtier à recueillir, à utiliser ou à divulguer ses renseignements personnels dans le cadre du processus de demande ou du processus de renouvellement ou à fournir ces renseignements à des tiers, au besoin, y compris des compagnies d'assurances. Je déclare (nous déclarons) que les renseignements ci-dessus sont exacts en tous points. Je détiens (nous détenons) des certificats de compétences comme indiqué dans le présent formulaire de demande. J'accepte (nous acceptons) que les renseignements contenus dans la présente demande soient utilisés pour procéder à la souscription du risque et pour former une partie du contrat entre moi (nous) et Canadian Insurance Brokers Inc.

Signature du demandeur : _____

Nom en lettres moulées : _____

Date : _____

Date à laquelle la couverture doit entrer en vigueur : _____